

BAC Chapitre 9

Étude de document – Corrigé

SUJET : La construction d'une Europe politique

Pour étudier la construction d'une Europe politique, nous confrontons deux documents de nature et date différentes. Le premier est le discours prononcé par Jacques Delors, alors président de la Commission européenne, s'adressant au Parlement européen quelques mois avant les élections européennes de 1989. Le second est une affiche du Front national, parti français d'extrême droite, pour les élections européennes de 2009. Quelles sont les avancées de la construction européenne et quels sont les débats qu'elle suscite entre 1989 et 2009 ?

Dans son discours de janvier 1989, Jacques Delors revient sur les débuts de la construction européenne en citant un des pères fondateurs de l'Europe, Jean Monnet, qui voulait « créer progressivement entre les hommes et les femmes d'Europe le plus grand intérêt commun géré par des institutions communes démocratiques, auxquelles est déléguée la souveraineté nécessaire ». Il avait inspiré la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951, qui entraîna la naissance de la première institution européenne supranationale. Jacques Delors rappelle les débuts de la communauté européenne initiée par le traité de Rome en 1957. Depuis des institutions furent établies pour permettre son fonctionnement : la Commission européenne partage les pouvoirs exécutif et législatif avec le Conseil des ministres, seul à pouvoir prendre des décisions, le plus souvent à l'unanimité et le Parlement, qui est un organe consultatif.

Dans son discours, Jacques Delors mentionne « la dynamique qui n'a cessé de fonctionner depuis les débuts de la Communauté européenne ». Il l'illustre par les élargissements : « effaçant les frontières, élargissant en quelques années à la dimension d'un continent le processus qui avait, au cours du siècle dernier, formé nos vieux pays ». En 1957, six États créent la CEE, lorsque le Président de la Commission européenne prononce son discours, la communauté rassemble douze États. Jacques Delors évoque aussi le processus d'approfondissement qui passe notamment par un renforcement des institutions. Il s'adresse au Parlement européen dont les membres seront élus au « suffrage universel au printemps prochain ». Il s'agit de la troisième élection des députés européens au suffrage universel mis en place en 1979. Le Président de la Commission y voit une étape vers la construction d'une Europe politique : cette élection « va permettre aux citoyens des douze pays de mieux participer aux débats, de manifester clairement leur double appartenance à leur patrie et à l'Europe. ». Ce que l'affiche pour l'élection de 2009 confirme en montrant l'existence d'une campagne électorale.

Le parlement fait des propositions à la Commission, qui renforcent l'intégration. Le discours évoque la « demande du droit de vote de tous les ressortissants communautaires aux élections locales et au jumelage des villes, pour lequel vous venez de voter une résolution à l'unanimité. ». Lorsqu'il évoque l'effacement des frontières, Jacques Delors fait référence aux accords de Schengen de 1985 et à l'Acte unique de 1986 qui prévoient la suppression des obstacles à la libre circulation.

Les deux documents montrent également que la construction d'une Europe politique suscite de nombreux débats et de nombreuses critiques. Jacques Delors reconnaît que la construction économique a été privilégiée sur la construction politique : « la Commission » a « privilégié, dans sa politique de relance, l'homme au travail sur le citoyen ». L'euro-scepticisme commence à se manifester dans les années 1980 et le président de la Commission européenne évoque un « chemin escarpé et plein d'embûches » et de « découragement ».

Le projet d'une Europe politique est critiqué par tous ceux qui s'opposent à l'intégration. En France, ils sont qualifiés de souverainistes parce qu'ils font de la souveraineté nationale la priorité. Ainsi l'affiche du front national pour les élections européennes de juin 2009 montre bien ce refus de toute évolution vers le fédéralisme. Le titre « L'Europe fait mal » est illustré par Marianne, symbolisant la République française qui a un œil très meurtri. La responsabilité de « l'Europe » dans cette « douleur » se lit dans les étoiles au-dessus de la tête de l'allégorie : elles renvoient au drapeau de l'Europe : douze étoiles sur fond bleu (comme celui de l'affiche). Le message du drapeau représentant la solidarité et l'union entre les peuples d'Europe est ici détourné pour diffuser un message contre l'intégration européenne et en faveur de la souveraineté des États, ici la France, symbolisée par l'écharpe bleu blanc rouge sur Marianne. Certains des candidats aux élections du Parlement aspirent à faire disparaître toute prise de décision supranationale en Europe.

Ainsi les deux documents montrent-ils la difficulté de construire une Europe politique. Malgré l'existence d'institutions supranationales, l'établissement d'une citoyenneté européenne, le choix de certains d'avancer vers le fédéralisme, l'Europe souffre d'un déficit démocratique. Les Eurosceptiques, favorable à un marché commun s'opposent à toute intégration politique et aspirent au maintien de la pleine souveraineté des États. L'hostilité à « Bruxelles » se manifeste spectaculairement en juin 2016 quand les Britanniques, consultés par référendum votent la sortie de leur pays de l'Union européenne (Brexit).